



OUVERTURE ■ Deux sociétés s'implantent à deux pas l'une de l'autre

Des services près de chez vous

Irbac'Services et Domidom ont toutes deux quitté leurs anciens locaux de Courville et Lucé pour Chartres, afin de jouir d'une meilleure visibilité et d'autres avantages.

Nella Prod'homme

Deux sociétés de services d'aide à la personne ont ouvert dans le même quartier chartrain en début d'année. L'une, Irbac'Services, rue du Grand-Faubourg, l'autre, Domidom, rue du Général-Patton.

Irbac'Services. Basée à Courville-sur-Eure depuis mars 2011, elle a choisi de déménager à Chartres dans des locaux plus spacieux. « Nous conservons ainsi notre clientèle de la communauté de communes de Courville, mais étendons notre offre à Chartres et son agglomération », explique Angélique Massongo, co-gérante de cette entreprise de services à domicile.

« Cela nous permet de réduire le nombre de kilomètres à parcourir pour se rendre chez nos clients. Car, qu'il vente ou qu'il neige, nous proposons un service continu ».

Domidom. La franchise a quitté Lucé pour Chartres début février, afin de respecter l'agrément qualité imposé par la direction départementale du travail et le Conseil général. « À Lucé, nos bureaux



DOMICILE. Olivier Schoos et Jean-Eudes Wibaux cogèrent Domidom 28.

n'étaient pas accessibles aux handicapés, ce qui est le cas à Chartres », précise le co-gérant Olivier Schoos.

« Notre bureau lucéen était situé au-dessus d'un kebab. L'environnement n'était pas propre... » A Chartres, Domidom bénéficie d'un emplacement dans un quartier « plus vivant », ainsi que d'une meilleure visibilité grâce à sa devanture verte. « Nous sommes mieux installés », se réjouit Olivier Schoos, qui compte élargir sa clientèle à Chartres et ses alentours. « C'est une ville-dortoir. Face au vieillissement de la population,

on ne connaît pas la crise. »

Confidentialité exigée

Ces deux sociétés proposent de l'aide aux personnes âgées et/ou dépendantes, ainsi qu'aux parents d'enfants. Irbac'Services embauche des jardiniers. Les deux sociétés comptent parmi leur personnel des auxiliaires de vie chargés par exemple de l'aide à la toilette, à la préparation des repas, aux courses, ainsi que des « hommes toutes mains » pour le bricolage et les petits travaux d'entretien.

Elles détiennent l'agrément qualité fourni par la

direction départementale du travail, avec l'accord du Conseil général. Cette charte assure aux clients une disponibilité, une écoute, une confidentialité... « Il ne faut pas que notre travail devienne automatique, selon Angélique Massongo. Il faut s'adapter à chaque personne. Il y a un respect du secret, car les auxiliaires de vie travaillent chez la personne dans son intimité qui ne doit pas être divulguée. » ■

► **Pratique.** Irbac'Services, 53, rue du Grand-Faubourg, Chartres Tel 02 37 21 56 62 Domidom, 60, rue du Général-Patton, Chartres Tél. 09.60.44 14.59.